

Saisie de crainte et d'admiration, la multitude louait Dieu d'avoir donné aux hommes une telle puissance ; et chacun répétait avec étonnement :

— “ *Aujourd'hui nous avons été témoins de merveilles. Jamais on n'a rien vu de semblable !* ”

La réforme par le Tiers-Ordre

La révolution a fait un mal immense en supprimant les confréries et corporations. A cause de cette suppression, deux ou trois millions d'ouvriers vivent au jour le jour, à la merci de la maladie, du chômage, de la misère morale. C'est pour cela qu'il faudrait multiplier les Fraternités du Tiers-Ordre : le Tiers-Ordre étant le centre le plus propre de l'esprit corporatif. En d'autres termes, plus et mieux que toute œuvre, les Fraternités du Tiers-Ordre sont capables de faire revivre ces corporations si précieuses supprimées par la Révolution.

Rappelez-vous la parole d'Archimède : “ Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai la terre. ” Eh bien, Saint François d'Assise a donné à l'Eglise en détresse un point d'appui, le Tiers-Ordre, et avec lui il a soulevé la terre. Et à l'heure où nous sommes, la Papauté a encore donné à la réforme sociale son vrai point d'appui dans le Tiers-Ordre.

L'épiscopat belge, par son union et son intransigeance, entraîna les catholiques dans une lutte où ils réussirent à arracher le pouvoir à la franc-maçonnerie, et voilà un quart de siècle qu'ils l'ont gardé au plus grand profit moral et matériel du pays.

Notre épiscopat et notre clergé n'ont pas suivi la même méthode dans le combat, et chez nous l'issue finale de la lutte a été désastreuse.

Pour éviter la crise suprême, il faut refaire la mentalité du peuple en l'amenant à renouer la chaîne des traditions chrétiennes. La restauration du Tiers-Ordre, étant imposée avant tout par le Pontife romain, aux évêques, au clergé, aux pères et mères de famille, aux jeunes gens, que le tourbillon n'a pas saisis et démoralisés, d'y travailler avec une inlassable énergie !

De M. SCHALS, dans la *Croix de Paris*, du 7 février 1900.



avait
le Sain
et ce
pour h
Vén. J
a déjà
au Sou
prêtre
nation,
Jean-B
On sait
Saint-P
le Décr
de notr
Dom
ce prêtre
nime et
ce prêtre
pauvres

(1) A la
S. Cong. d
réponse d
lors de la l
Père Génér
ex-Procureu
qu'une dél
reparlerons